

DÉCLARER UN VEHICULE PERMANENT

1. ALLEZ DANS DEMARCHES EN LIGNE

Pour déclarer un véhicule permanent, vous devez être connecté à votre compte. Une fois connecté, cliquez sur **Mon compte déchèterie**.

The screenshot shows the trigone website interface. At the top, the navigation bar includes 'Accueil', 'Mon compte déchèterie' (highlighted with a red box and a red arrow), 'Contact', and 'PROFESSIONNEL TEST10'. Below the navigation bar, a message states: 'Pour accéder à la déchèterie, pensez à déclarer votre véhicule via cette démarche. Attention : vous ne pouvez pas vous rendre en déchèterie tant que votre démarche n'a pas été validée.' The main content area is divided into two sections. The left section, 'Bienvenue dans votre espace personnel', lists actions like 'Suivre l'activité de votre compte' and 'Réaliser vos démarches'. The right section, 'Mes informations', displays the user's name 'PROFESSIONNEL TEST10' and email 'helene.tavares+professionnels@trigone-gers.fr', with 'Consulter' and 'Déconnexion' buttons. Below these, the 'Mon compte' section features four icons: 'Mes factures' (Euro symbol), 'Mes véhicules' (car icon), 'Mes accès en déchèterie' (arrow icon), and 'Suivi de vos démarches' (building icon). The 'Mes démarches' section, which is highlighted with a light blue background, contains the instruction 'Effectuer une première demande d'accès, modifier mes informations, gérer mes véhicules' and a button labeled 'Effectuer mes démarches' (highlighted with a red box and a red arrow).

Cliquez ensuite sur **Effectuer mes démarches**

2. CHOISISSEZ DÉCLARER UN VEHICULE PERMANENT



[Accueil](#) | [Mon compte déchèterie](#) | [Contact](#) | [PROFESSIONNEL TEST10](#) ▾

Pour accéder à la déchèterie, pensez à déclarer votre véhicule via [cette démarche](#).

Attention : vous ne pouvez pas vous rendre en déchèterie tant que votre démarche n'a pas été validée.

 / Démarches en ligne

Démarches en ligne

Mes informations

- [Modification / renouvellement de mes informations](#)

Gestion des véhicules

- **Déclarer un véhicule permanent**
- [Déclarer un véhicule temporaire \(accès ponctuel, durée 24h\)](#)
- [Suppression d'un véhicule](#)

Mes informations

PROFESSIONNEL TEST10

📍 2 A BENTARO
32200 GIMONT
France

☎ 0617745507

✉ helene.tavares+professionnels@trigone-gers.fr

[Consulter](#)

[Déconnexion](#)

Cliquez sur **Déclarer un véhicule permanent**

3. REMPLIR LE FORMULAIRE

Indiquez les informations de votre véhicule, validez l'attestation sur l'honneur en sélectionnant « Oui », puis ajoutez la carte grise.



[Accueil](#) | [Mon compte déchèterie](#) | [Contact](#) | [PROFESSIONNEL TEST](#) ▼

[Mon compte](#) / [Mes demandes effectuées](#) / [Faire une demande](#)

Déclarer un véhicule permanent

Enregistrement du véhicule

Catégorie de véhicule*	
	(champ J.1 de votre carte grise)
Plaque d'immatriculation du véhicule*	AA123BB
	Saisir la plaque d'immatriculation du véhicule (exemple: "AA123BB")
PTAC en kg ⓘ*	
	(champ F2 ou MMA de votre carte grise)
Le titulaire du compte atteste sur l'honneur qu'il va utiliser ce véhicule pour effectuer ses apports en déchèteries*	

Vos justificatifs

Carte grise*	☒ Choisir un document
Autres remarques	
☐ * Je certifie l'exactitude des informations fournies	
☐ * J'ai lu et accepté le règlement intérieur des déchèteries	

Soumettre la demande

Annuler

Pensez à bien cocher l'exactitude des informations fournies et le règlement intérieur. **Pour valider, cliquez sur Soumettre la demande.**

La déclaration d'un véhicule permanent ne sera validée qu'après vérification par nos services et la réception d'un email de confirmation

4. EMAIL DE CONFIRMATION



Votre demande de déclaration de véhicule est validée dès réception de cet email de confirmation. Vous pouvez vous rendre à la déchèterie avec ce véhicule.

5. SUIVI DE VOS DÉMARCHES

trigone

[Accueil](#) | [Mon compte déchèterie](#) | [Contact](#) | [PROFESSIONNEL TEST10](#) ▾

Pour accéder à la déchèterie, pensez à déclarer votre véhicule via [cette démarche](#).

Attention : vous ne pouvez pas vous rendre en déchèterie tant que votre démarche n'a pas été validée.

Bienvenue dans votre espace personnel

Depuis cet espace, vous pouvez :

- **Suivre l'activité de votre compte** : consulter vos passages en déchèterie, vos véhicules enregistrés et vos démarches en ligne
- **Réaliser vos démarches** : première demande d'accès, ajout ou suppression d'un véhicule, modification de vos informations personnelles

Mes informations

PROFESSIONNEL TEST10

✉
helene.tavares+professionnels@trigone-
gers.fr

Consulter

Déconnexion

Mon compte



Mes factures



Mes véhicules



Mes accès en
déchèterie



Suivi de vos
démarches

Mes démarches

Effectuer une première demande d'accès, modifier mes informations, gérer mes véhicules



Effectuer mes
démarches

Vous pouvez suivre l'ensemble de vos démarches en cliquant sur **Suivi de vos démarches**

Pour accéder à la déchèterie, pensez à déclarer votre véhicule via [cette démarche](#).
Attention : vous ne pouvez pas vous rendre en déchèterie tant que votre démarche n'a pas été validée.

🏠 / Mes demandes effectuées

Mes demandes effectuées

Recherche

Réf	Type	Date	Destinataire	Statut	Actions
R015580939	Ajout de véhicule permanent	04/07/2025 14:09:39	TEST PROFESSIONNEL	Nouveau (Demande soumise)	
R014835023	Suppression d'un véhicule	03/07/2025 13:50:23	TEST PROFESSIONNEL	Validé (Validation automatique)	
R006675850	Première demande d'accès et déclaration de mon véhicule	26/06/2025 14:58:50	TEST PROFESSIONNEL	Validé (Demande traitée)	

Affiche de 1 à 3 sur 3 lignes

Mon compte

TEST PROFESSIONNEL
📍 1 RUE JACQUELINE AURIOL
32000 AUCH
France
☎ 0617745507
✉ helene.tavares+professionnel@trigone-gers.fr

ModifierDéconnexion

Accès rapide

Rechercher un élément par son numéro de suivi
🔍

Archives

juillet 20252

juin 20251

Vos démarches apparaissent dans la liste.